



Pommard, le 21 février 2023

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CLUB DES TITINES DE LA COTE EN DATE DU 19 FÉVRIER 2023

-----+++++++-----

L'assemblée générale du club, présidée par Jean-Pierre Ley, s'est déroulée dimanche 19 février 2023 à la salle des fêtes de Levernois avec la participation de trente-six adhérents et du maire de la commune, Jean-Louis Baudoin. Donc, merci à M. le Maire pour avoir permis à la réunion de s'y tenir. En outre, Denis Thomas, conseiller départemental, Roland David et Alain Carrion, adjoints au maire de la commune de Montagny-lès-Beaune, où le club a élu domicile, ont assisté et sont intervenus lors de la réunion. Grand merci également à ces élus proches des associations.

En début de réunion, sur demande du président, un instant de recueillement a été observé à la mémoire d'Adeline, Éliane et Patrick, décédés en cette année 2022.

Dans son rapport moral, Jean-Pierre a précisé que l'année dernière a été riche en événements et sorties en rappelant que le club comptait 47 Titiniens. En ce début d'année, en attendant d'autres confirmations, 41 personnes ont renouvelé leur adhésion, preuve que le club est attractif. De plus, lors de la réunion six nouveaux Titiniens ont rejoint les Titines. Bienvenue au club. D'un autre côté, Mireille et Alain ont souhaité faire une pause et Janine et Michel ne renouvellent pas leur adhésion. Le président a lu les deux messages reçus par mail.

Il a rappelé que l'assemblée générale est un moment important dans la vie d'une association et le club n'y fait pas exception. Il a fait référence à ses créateurs et à ses présidents, Claude Magnin, René Pillet et Paul Blin qui ont su maintenir le club sur ses rails et même le développer.

Comme la 2 CV le club est passé à travers les années et s'est enrichi d'autres marques traditionnelles et c'est avec plaisir que les dirigeants antérieurs ont accepté cette diversité. Rouler en anciennes est un état d'esprit bien partagé avec pour preuve le plaisir de se retrouver au départ de nos balades, autour des viennoiseries puis parcourir les routes de campagne au volant des bolides à la découverte de sites remarquables ou simplement autour des tables de pique-nique.

Les Titines de la Côte sont et doivent continuer à être un refuge de convivialité, de sympathie et d'entraide pour tous les adhérents. A chaque réunion mais aussi lors des sorties tout se passe à merveille entre tous. « D'ailleurs, j'encourage le maximum de

Titiniens à participer aux sorties selon leurs possibilités mais aussi d'imaginer quelques buts de balade. »

Rappel des activités 2022 avant la projection du diaporama concocté par Muriel et Maryline avec les photos de J-P au cours de cette même année.

Première sortie à Dole le 27 février (27 P) – Dracy le Fort (pompes à essence) le 13 mars (15 P) – Aligny en Morvan (Nourrices école) le 10 avril (17 P) – Bouchon Arnay le 17/4) 4 VL – Chevronnés Vignoles le 1/5 – Vache qui rit le 15 mai (27 P) – Avec 203/403 le 17 /7 (15 P) – Rully le 24/7 – Rétro camping Bel Air le 12 août (13 P) – Forêt de Chaux expo vieux métiers avec 403 (15 P) – Brevans le 21/8 (17 P) – Châteaux de Pontus et Sercy le 25/9 (13 P) - Les Bouddhas le 9/10 (12 P) – Sortie Morvan à Anost et Moux les 10 et 11 /12 (18 P) – Soit 1800 km environ par auto – Et enfin, réunion festive de fin d'année à la salle le 21/12. (14 P). Il faut ajouter l'excellente participation des Titiniens à la manifestation du 14 juillet organisée par les Camionneurs du Cœur et la commune. D'ailleurs Roland David a souhaité un regroupement des associations montinibeauvoises lors de la fête nationale. D'autre part, comme il l'avait proposé lors d'une réunion des associations à Montagny, le club pourrait participer activement à leurs manifestations.

Rapport financier. Monique a fait état de la situation financière du club au 31 décembre 2022. Entre recettes de 5 378,80 euros et dépenses de 4 955,56 euros et le solde créditeur de 2021 de 806,52 euros les avoirs du club s'élèvent à 1 229,76 euros au compte bancaire et à 5 364,57 euros pour le livret. A noter que la cotisation est de 20 euros pour une personne et de 30 euros par couple.

Les deux rapports, moral et financier ont été votés à l'unanimité.

Élections. Après trois ans à son poste, Jean-Pierre a souhaité quitter la présidence tout en restant secrétaire. A priori, personne n'a accepté la succession aussi, le président actuel a proposé à l'assemblée de renouveler son mandat pour une année seulement afin de ne pas mettre en difficulté le club. A l'unanimité, les présents ont voté la proposition du président ainsi que le maintien actuel du bureau.

Prévisions. Les sorties prévues ce premier semestre ont été validées (voir CR réunion du 18 janvier 2023). Un point à revoir concernant celle de Flavigny du 16 avril. Pour le week-end du 18 et 19 mars dans le Jura proposé par Bruno, douze personnes se sont inscrites. A savoir : Émilie et Mathieu, Françoise et Jean-François, Nadine et Patrice, Mauricette et René, Odile et Bernard, Viéra et Jean-Pierre. L'affaire suit son cours et les modalités parviendront dès que possible.

Après les interventions des élus, l'apéritif a été servi avant de se mettre à table et de lancer le tirage de la tombola à la fin du repas.

Pas de réunion en février, la prochaine réunion du club aura lieu mercredi 29 mars 2023 à la salle de réunion de la société d'autoroute, accordée à Pascal.

Le président :

Jean-Pierre Ley